Aussi vos directeurs doivent-ils dépenser beaucoup de philosophie, car leur tâche est délicate et laborieuse entre toutes. Tandis que, dans le vaste système d'examens qui, de juillet à août, fonctionne sur toute la surface de notre pays, nous laissons partout ailleurs les jurys juger en paix, même ceux du baccalauréat, ici, nous les jugeons et il y a là un cercle infernal que Dante n'avait pas prévu : donner et recevoir la torture, c'est vraiment trop pour les mêmes hommes. J'admire donc leur patience et leur sérénité, toujours égales dans la diversité des natures. Sans remonter jusqu'à Cherubini, dont la finesse italienne crevait d'un coup d'épingle les plus gros ballons, je connais comme vous tous la légende d'Auber et de ce scepticisme ironique qui opposait à l'esprit du boulevard sa propre quintessence. J'ai vu Ambroise Thomas, Neptune sans colère, braver les tempêtes avec cette bonhomie que relevait tant de dignité. A cette heure, j'ai plaisir à féliciter votre directeur, mon très cher confrère et ami M. Théodore Dubois, de la fermeté simple et de la patience calme avec lesquelles il surmonte tantôt les attaques du dehors, tantôt les colères du dedans.

Imitez-le, mes chers amis, et, dans tout ce qui se dit ou s'imprime à votre sujet, prenez un peu et laissez beaucoup. Tel propose de changer de fond en comble votre système d'études et présente à la place son système à lui, infaillible et souverain, dont l'adoption nous donnerait une telle quantité de Nourrit et de Malibran, de Rachel et de Talma, que nous ne saurions bientôt plus qu'en faire. Tel exige de vous une sûreté et une maturité de talent que les meilleurs d'entre vous réaliseront à peine sur la fin de leur carrière. Tel, plus dangereux, vous traite en artistes à l'âge où, simples écoliers, tout ce que l'on peut exiger de vous, c'est d'avoir le sentiment et le respect de l'art que vous allez pratiquer, car jusqu'au jour où vous sortez d'ici vous n'avez appris qu'à apprendre. Tel enfin déclare vos études bien inutiles, vous plaint d'étioler votre génie dans un apprentissage stérile et vous propose pour modèle le marquis de Mascarille, qui savait tout sans avoir rien appris.

J'admire comment cette sévérité pour le Conservatoire s'accorde avec l'admiration pour l'art dont il est la pépinière. Nous nous mettrions fort en colère si la supériorité artistique de notre pays était mise en doute. Qu'on ne s'avise pas de nous dire que, dans leur ensemble, nos compositeurs, nos instrumentistes et nos acteurs ne sont pas les premiers du monde, comme nos architectes, nos peintres et nos sculpteurs, nos romanciers et nos dramaturges. Mais nous nous donnons le plaisir de leur retirer individuellement ce que nous leur accordons en corps. Surtout le Conservatoire et l'Ecole des beaux-arts, l'Opéra et la Comédie-Française, l'Opéra-Comique et l'Odéon nous servent de cibles et de jeux de massacre.

La vérité, mes chers amis, est entre cette admiration quand même et ce dénigrement systématique. La France doit sa primauté artistique d'abord et avant tout à la spontanéité de son génie ; elle la doit aussi à sa tradition d'enseignement, à cette protection des arts en vertu de laquelle, chez nous, la culture du vrai et du beau, les facilités de produire qui leur sont données et l'honneur qui les entoure sont des services publics ou, pour mieux dire, des institutions nationales.

Aussi, quelle fierté et quelle émotion lorsque se produit chez nous un grand événement, heureux ou malheureux, qui intéresse l'art ! Quel empressement à fêter les succès ou à réparer les pertes !

C'est une grande joie lorsque l'Opéra-Comique, enfin reconstruit, rouvre ses portes, et une sympathie reconnaissante pour l'initiative, le labeur et le goût de son directeur, car il sert de toutes ses forces la rénovation d'un genre qui, commencé avec *Carmen*, chef-d'œuvre de passion et de couleur, s'épanouit avec *Mignon*, fleur de volupté tendre, et cueille avec *Louise* un bouquet de cette gaieté douloureuse, de cette ironie attendrie, de cet amour tragique et léger qui fleurissent aux pentes de Montmartre.

C'est un deuil national lorsque éclate dans Paris la nouvelle sinistre que le Théâtre-Français est en flammes ; c'est le soulagement d'une angoisse poignante lorsqu'il est constaté que le désordre est purement matériel ; c'est une sympathie reconnaissante lorsque nous voyons la Comédie lutter vaillamment contre la mauvaise fortune et, en attendant de retrouver sa maison reconstruite et son musée intact, attester sa robuste vitalité et compter sur une rentrée triomphale.

M. Larroumet a ensuite remis, au nom du ministre, les décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur, M. Rose, professeur au Conservatoire national de musique et de déclamation.

Officiers de l'instruction publique, M. Stéphane Pugno, Mme Renart, M. Eugène Bourdeau, professeurs au Conservatoire.

Officier d'académie, Mlle Louise Lhote, professeur au Conservatoire.

Les étudiants allemands et les fêtes internationales des étudiants à Paris

Lorsqu'on commença, à l'Association générale des étudiants de Paris, à songer aux fêtes internationales qui vont être données la semaine prochaine, la question se posa : Inviterait-on les étudiants allemands ?

Les étudiants allemands n'avaient jamais été invités par l'Association. En 1889, aux belles fêtes dont celle-ci avait pris l'initiative, ils n'avaient point participé. Ainsi, la question était entière ; et la décision qu'avait à prendre le comité devait avoir l'importance d'un précédent. Le comité, dans cette occurrence, prit l'avis des anciens présidents de l'association. Cet avis fut formel : tous les anciens présidents opinèrent dans le sens de la non-invitation ; ils conseillèrent d'agir comme en 1889.

La question fut discutée ensuite par le comité actuel. L'avis des anciens présidents y rencontra peu de faveur. On objecta, à l'encontre, qu'en 1889 le gouvernement français n'avait pas invité officiellement les puissances étrangères, et qu'il l'a fait, cette année ; on objecta aussi qu'en 1889 la Fédération internationale des étudiants, créée à Turin, il y a deux ans, n'existait pas encore. Et ces objections parurent aux membres du comité si fortes, que tous, à l'unanimité, décidèrent l'invitation des étudiants allemands.

Cela se passait en mars dernier. En avril, les invitations de l'Association furent lancées ; elles étaient adressées à toutes les universités étrangères, et les universités d'Allemagne étaient comprises dans le nombre. Plusieurs de ces dernières universités, nous l'avons annoncé, répondirent en acceptant l'invitation ; parmi elles étaient celles de Munich, de Heidelberg, de Berlin, qui annonçaient l'adhésion de cinq cents étudiants. Les étudiants venaient, c'était donc convenu.

En juin, le comité de l'Association adresse aux universités qui avaient annoncé l'envoi de délégations une circulaire sollicitant, en raison de l'approche des fêtes, une adhésion formelle. Aucune université allemande ne répondit. Cependant, les travaux d'organisation s'avançaient ; il devenait urgent d'avoir une réponse définitive. Dans les premiers jours de juillet, le comité envoie aux Allemands une circulaire de rappel ; il les priait de faire connaître leur décision avant le 20 juillet. Cette fois encore, personne ne répondit.

Nos étudiants n'attendent donc plus leurs confrères d'Allemagne ; et le drapeau allemand ne figurera pas dans les faisceaux qui décoreront leur hôtel de la rue des Ecoles. Entre temps, ils recevaient indirectement quelques renseignements sur les causes de l'abstention de Munich, Heidelberg, Berlin, etc. Ils trouvaient dans un journal berlinois, vers le milieu de juillet, cette information : « Les autorités supérieures universitaires allemandes avaient fait savoir à leurs étudiants, par voie de circulaire, qu'ils avaient à solliciter d'elles et à obtenir une autorisation spéciale pour se rendre à Paris. » Les universités allemandes n'ont-elles pas jugé à propos de solliciter cette autorisation ? Ou bien celle-ci leur a-t-elle été refusée ? Nul, au quartier latin, ne le sait.

Quelques étudiants de Strasbourg ont confirmé l'information donnée par le journal berlinois. D'autre part, ils annonçaient leur venue ; mais ils ne pourront assister aux fêtes de Paris qu'individuellement, sans délégation.

Le consulat d'Allemagne à Paris a fait cependant savoir à l'Association que cinq cents étudiants de l'Université de Berlin, sous la conduite de professeurs, viendraient visiter Paris et Versailles ; il leur a fait demander s'ils seraient reçus par l'Association. On n'a pu répondre à cette ouverture que ceci : L'Université de Berlin n'a pas répondu aux circulaires de nos étudiants ; elle ne participera donc pas à leurs fêtes ; que si plusieurs de ses membres viennent visiter l'Association, on leur fera visiter les locaux, et ils y recevront bon accueil ; mais que cette réception n'aurait rien d'officiel. Contrairement à ce qu'a annoncé déjà un journal allemand, le président de l'Association n'y prendra pas la parole.

Mais cette abstention des universités d'outre-Rhin ne saurait porter préjudice à l'éclat des fêtes qui vont s'ouvrir. Les universités des autres pays ont répondu avec enthousiasme à notre invitation, et leurs délégués commencent à affluer. Les délégations arriveront demain et après-demain. La première est celle de Budapest ; elle sera à Paris demain matin à six heures trente ; à neuf heures trente, ce sera le tour des cent représentants de l'université de Lemberg ; à quatre heures, celui des étudiants de Prague. Ces derniers ont écrit : « Nous apportons à nos camarades français, comme souvenir de notre visite à Paris et comme signe des sympathies fraternelles qui nous allient à votre grande patrie, un étendard avec un ruban mémorial de nos dames et de nos étudiants ». Les étudiants italiens, malgré le malheur qui frappe leur pays, viendront ; mais ils suivront seulement les travaux du congrès international des étudiants et ne prendront pas part aux fêtes.

L'assassinat du roi d'Italie a fait modifier le programme que nous avons publié.

Le ministre de l'instruction publique ne se rendra pas, dimanche, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour présider l'ouverture solennelle du congrès. La réunion aura lieu ; mais il n'y aura pas de discours. La séance sera aussitôt levée, en marque de sympathie pour les étudiants italiens. Par contre, M. Leygues présidera, le samedi 11 août, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne la séance solennelle de clôture.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Jeudi 2 août. — Une vaste zone de faible pression s'étend sur le nord-ouest de l'Europe ; un minimum barométrique se trouve au nord de l'Ecosse (Stornoway, 745 mm.) ; d'autres minima existent au large de l'Irlande. Des pressions supérieures à 765 mm. s'étendent des Açores au golfe de Gascogne.

Le vent est assez fort des régions ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan.

Des pluies sont tombées dans le nord-ouest de l'Europe.

En France, on a recueilli 4 mm. d'eau à Cherbourg, 3 à Brest, 1 à Boulogne.

La température monte sur la Scandinavie et l'Allemagne ; elle était, ce matin, de 13° à Haparanda, 18° à Paris, 25° à Alger.

On notait 9° au puy de Dôme, 10° au mont Aigoual et au mont Mounier.

En France, le régime des vents d'ouest va persister ; des averses sont probables dans le nord avec température normale.

A Paris, hier, nuageux.

Moyenne d'hier 1er août, 21e, supérieure de 2°2 à la normale.

Depuis hier midi température maxima : 29°8 ; minima de ce matin : 14°1.

A la tour Eiffel : maximum, 25°5 ; minimum, 12°8.

Baromètre à 7 heures du matin, 761 mm. 7 ; stationnaire à midi.

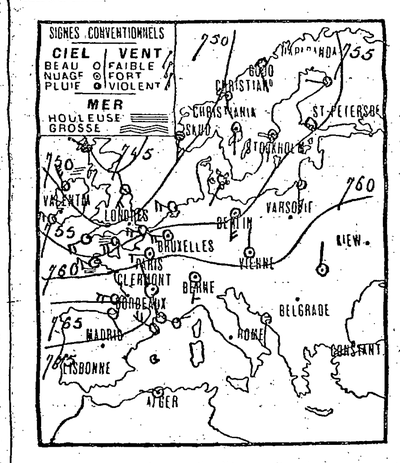

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse vers le pas de Calais, agitée sur l'Océan et belle à Marseille.

UN DON D'ANIMAUX RARES AU MUSEUM. — Le Muséum d'histoire naturelle vient d'éprouver l'agréable surprise de voir sa ménagerie s'augmenter d'une vingtaine d'animaux vivants appartenant aux espèces les plus intéressantes et les moins communes de la faune sud-américaine. Il s'agit d'un don gracieux de M. Emile Merwart, secrétaire général de la Guyane, qui, après avoir formé cette collection dans la colonie, la convoyée de Cayenne à Paris et remise entre les mains de M. Edmond Perrier, directeur du Muséum.

Le don de M. Merwart comprend des mammifères et des oiseaux dont la presque totalité n'était pas représentée au jardin des Plantes. Parmi les mammifères, à côté de l'agouti et du pécari ou sanglier d'Amérique (*dicotyles torquatus* L.), relativement communs, citons trois spécimens tout à fait curieux : le pac ou rat d'eau géant (*cœlogenys subniger* de Cuvier), le parsou-mouton ou grand-paresseux (*choloepus didactylus*, L.) et le singe-mérinos dit maman-guinant (*pithecia monachus* de Geoffroy Saint-Hilaire). Les oiseaux ne sont pas moins intéressants, notamment le hoko (*crax alector*, L.), l'agami ou oiseau-trompette (*psophia crepitans*), le rapapa ou savakou (*canerones cochlearius*), le grand-blanc (*ardea alba*, L.), la maraye (*penelope*). La collection comprend un ou plusieurs spécimens de chacune des variétés représentées ; elle s'est accrue de quelques animaux des mêmes espèces, envoyés par M. Picard, sous-directeur de l'administration pénitentiaire à la Guyane, ainsi que de deux intéressants oiseaux, le dendrocygne (*dendrocygna autumatus*, L.) et le râle de Cayenne (*aramides cayenensis*), dons du même fonctionnaire. M. Merwart a amené, de plus, un serpent vivant, de grande taille, de l'espèce dite *spilethes pullatus*, ainsi qu'un certain nombre de dépouilles d'animaux, tant mammifères et oiseaux que reptiles ou invertébrés, naturalisées à sec ou conservées dans l'alcool, entre autres une carapace de caouane ou grande tortue de mer, de proportions gigantesques.

M. Edmond Perrier, très vivement touché des libéralités faites au Muséum par MM. E. Merwart et Picard, a écrit au ministre des colonies en le priant de remercier, au nom du jardin des Plantes, ces deux fonctionnaires coloniaux d'avoir pensé à enrichir les collections de notre grand établissement zoologique.

CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE DES MILITAIRES ET MARINS DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE. — L'administration des postes et des télégraphes étudie en ce moment les moyens de réduire le plus possible le coût des télégrammes envoyés par les militaires et marins du corps expéditionnaire de Chine pour donner de leurs nouvelles à leurs parents ou amis.

Le sous-secrétaire d'Etat vient de décider dans ce but que les personnes résidant en France ou en Algérie et attendant des dépêches expédiées, soit de Chine, soit des ports d'escale, par des militaires ou marins de tous grades et de toutes qualités faisant partie du corps expéditionnaire, pourront demander au receveur des postes et des télégraphes de leur résidence (à Paris, le public doit s'adresser à la direction des services électriques, 20, rue Las-Cases) l'enregistrement *gratuit* d'une adresse convenue. L'emploi de noms de convention permet de réduire l'adresse des télégrammes à deux mots : l'un indiquant le destinataire, le second le lieu de sa résidence, par exemple : « Etendard Paris », et de supprimer ainsi les noms de rue et les numéros.

Les intéressés devront faire connaître à leurs correspondants l'adresse dont ils auront fait choix d'accord avec l'administration.

M. ET Mme GUILLAUMET. — M. Alphonse Franck, directeur du Gymnase, adresse aux journaux, en réponse à la plainte de M. Guillaumet, la lettre suivante :

Paris, le 1er août 1900.

Mon cher ami,

Permettez-moi d'user de mon droit et de répondre à la plainte adressée contre moi, à M. le procureur de la République, par M. Guillaumet, membre du comité consultatif des colonies, conseiller du commerce extérieur de la France et entrepreneur de spectacles.

1° Je n'ai usé ni de séquestration ni de violence pour forcer Mme Sandry, épouse de M. Guillaumet, membre du comité consultatif des colonies, conseiller du commerce extérieur de la France et entrepreneur de spectacles, à jouer son rôle dans le *Fils de l'étrangère*.

Je ne vois pas bien, du reste, par quel moyen on peut obliger une artiste à jouer la comédie malgré elle. Vous me connaissez assez, au surplus, pour savoir que je suis incapable de battre une femme, même avec un chalumeau. Les pièces ont des épines dangereuses.

2° Le commissaire de police du théâtre n'a pénétré dans la loge de Mme Sandry qu'une le premier et le deuxième acte, longtemps après l'expulsion de M. Guillaumet, membre du comité consultatif, etc., etc., sur l'invitation même de ce dernier et pour constater qu'il n'avait été fait à Mme Sandry aucune violence et qu'elle était libre comme l'oiseau sur la branche.

En somme, M. Guillaumet, membre du comité consultatif, etc., etc., a été expulsé *manu militari* parce qu'il était la cause d'un scandale dans mon théâtre et qu'il m'insultait grossièrement.

Vous voyez, mon cher ami, que l'incident est au fond peu important et qu'il n'y a pas de quoi passionner vos nombreux lecteurs. Si M. Guillaumet, M. du C. C., etc., etc., etc., a cru devoir assombrir les faits, c'est que, sans doute, il a gardé de ses séjours en Afrique l'habitude de voir les choses en noir.

Bien cordialement à vous,

ALPHONSE FRANCK.

P.-S. — Je tiens à ajouter que je ne mets pas en cause Mme Sandry, une charmante comédienne et, jusqu'à ces incidents (indépendants de sa volonté), une excellente pensionnaire.

Ajoutons que M. Edouard Guillaumet nous informe qu'il maintient dans leur intégralité les termes de sa plainte au parquet.

L'INCENDIE DE L'ARSENAL DE TOULON. — Il paraît établi que les dégâts de l'incendie survenu dans la nuit de *lundi à mardi dans l'arsenal* de Toulon dépasseront deux cent mille francs. Cet événement ayant fait ressortir les défectuosités du service du transport des pompiers sur les lieux des sinistres, le vice-amiral de Beaumont, préfet maritime, va faire installer dans l'arsenal un service d'attelage des pompes au moyen de six chevaux d'artillerie de marine qui seront remisés chaque nuit dans le port.

INFORMATIONS DIVERSES

— Exposition, aux Magasins Dufayel, les plus grands et les plus luxueux du monde, de mobiliers complets par milliers et de tous meubles de grand style.

Catalogue franco sur demande.

Tous les jours, nombreuses attractions.

STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 30e semaine, 1,350 décès, chiffre très sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente (1,547).

La fièvre typhoïde a causé 24 décès ; la rougeole, 37 (la moyenne est 21) ; la scarlatine, 10 ; la coqueluche, 7 ; la diphtérie, 10 ; la variole a causé 2 décès.

La diarrhée infantile a causé 262 décès, de 0 à 1 an (au lieu de 256 pendant la semaine précédente ; en outre, 55 décès par diarrhée sont survenus de 1 à 4 ans, au lieu de 50.

Ces chiffres dépassent de beaucoup la moyenne de la saison, mais les dangers que présente cette maladie seraient promptement conjurés si les familles se conformaient aux recommandations rédigées par le « service des épidémies » et que le préfet de police a récemment fait afficher dans Paris.

Il y a eu 11 suicides et 29 autres morts violentes.

On a célébré à Paris 462 mariages.

On a *enregistré* la naissance de 1,239 enfants vivants (642 garçons et 597 filles), dont 894 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

TRIBUNAUX

Les adieux de M. Mazeau à la Cour de cassation. — Atteint par la limite d'âge, M. Mazeau, premier président à la Cour de cassation, a tenu, hier, sa dernière audience à la chambre civile.

Quand la Cour eut achevé l'examen des affaires portées au rôle de la journée, M. Mazeau a pris la parole.

Au moment où il quitte le siège où l'avait appelé la confiance du gouvernement en 1890, a-t-il dit, il tient à ce que ses collègues soient assurés qu'il gardera toujours le très vif sentiment de l'honneur d'avoir été leur chef et le souvenir des bons rapports qu'il a entretenus avec les magistrats d'élite qui composent la Cour.

Mais, qu'il me soit permis, a-t-il ajouté, de m'adresser plus particulièrement à vous, mes chers collègues de la chambre civile, de cette chambre que j'ai présidée pendant plus de dix années, et de vous dire qu'à l'heure de notre séparation mon cœur est plein de tristesse, et plein aussi d'une affectueuse reconnaissance.

Ma tristesse, vous la comprenez, j'en suis sûr. Ce n'est pas impunément que j'ai longtemps vécu dans votre intimité, et je vois de quelle force étaient les liens qui m'attachaient à vous en sentant combien il est douloureux de les briser.

Comment en serait-il autrement ?

Pendant ces dix années, aucun nuage n'a troublé notre collaboration. Malgré la diversité des vues et l'indépendance des caractères, vos relations réciproques et celles que vous aviez avec moi ont été constamment empreintes d'une courtoisie et d'une cordialité qui étaient le charme de notre vie professionnelle, et rendaient doux et facile l'exercice de mes fonctions. En toute circonstance, vous m'avez comblé des témoignages de votre sympathie, j'ose dire de votre affection.

Et en terminant, après un hommage ému adressé par lui, au nom de la Cour, au conseiller doyen, M. Crépon, atteint, lui aussi, par la limite d'âge, le premier président a remercié les avocats, « ses chers anciens confrères », de la collaboration qu'ils apportent aux travaux de la Cour et des sentiments affectueux qu'ils n'ont jamais cessé de lui témoigner.

Le président Ballot-Beaupré a répondu à M. Mazeau.

Je parle au nom de la chambre civile, a-t-il dit notamment, et ici l'expression des regrets que votre départ nous cause a naturellement quelque chose de plus intime à la fois et de plus attendri ; car, cette chambre, où vous siégez aujourd'hui pour la dernière fois, c'était la vôtre ; c'est celle que, depuis dix ans vous n'avez cessé de présider ; et vous apportiez dans la direction de ses travaux non seulement la haute autorité qui s'attachait et à votre science du droit et à l'intégrité de votre caractère, mais encore une si parfaite urbanité, tant de discrétion et de tact, un tel esprit de conciliation, une si exquise bienveillance à l'égard de tous, que, sous cette douce influence, les relations quotidiennes entre les magistrats réunis autour de vous avaient comme le charme d'une vie de famille.

La séparation, pour nous, est donc bien douloureuse !

Elle l'est d'autant plus que vous n'êtes pas seul à nous quitter et que dans la retraite imposée par une règle inflexible de la loi, un des nôtres vous accompagne, notre doyen, M. le conseiller Crépon, chez qui nous admirions tous cette variété de connaissances juridiques, cette expérience consommée des affaires, cette lucidité et cette puissance d'argumentation, cette vigueur d'intelligence sur laquelle les années n'ont pas eu la moindre prise. M. le conseiller Crépon laissera, dans la salle de nos délibérations, un grand vide, qui sera difficilement comblé.

M. Desjardins, avocat général, doyen du parquet de la Cour, a pris ensuite la parole.

Ah ! certes, a-t-il dit, votre départ sera vivement regretté par vos anciens confrères et par les magistrats qui délibéraient à vos côtés. Mais je tiens à vous dire que les regrets des avocats généraux ne seront pas moins profonds. Avec quelle courtoisie vous encourageiez leurs efforts ! avec quelle bienveillance vous les souteniez contre d'injustes attaques ! avec quelle bonté vous releviez leur courage abattu ? Nous vous exprimons une reconnaissance que le temps et l'absence n'affaibliront pas.

Homme politique au Sénat, vous saviez être magistrat au palais. Je dois unir ici dans un même éloge le chef de cette Compagnie et le conseiller qui le suit dans sa retraite. Ils possèdent l'un et l'autre ce sentiment abstrait de la justice qui caractérise le véritable juge. Ils savent l'un et l'autre que le juge n'est pas un homme de parti, qu'il oublie, sous la robe, ses amis comme ses ennemis, et que tous les justiciables sont égaux à ses yeux. C'est l'application même du divin précepte : « Cherchez avant tout la justice ».

L'opinion publique ne s'est pas égarée. Vous nous quittez, monsieur le premier président, entouré d'une sympathie universelle. Le monde judiciaire, qui saisit les moindres nuances, ne prodigue pas cette sympathie. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle ne peut être enchaînée ni commandée, qu'elle ne se mesure pas même à la hauteur des grades. Elle s'adresse aux plus dignes, et c'est pourquoi vous l'avez conquise.

Enfin, au nom du barreau de la Cour de cassation, dont tous les membres étaient présents à l'audience, Me Gosset, président de l'ordre, a adressé à M. Mazeau le salut ému de ses confrères.

M. Henri de Rothschild contre la « Libre Parole ». — M. Henri de Rothschild assignait hier, devant la 9e chambre correctionnelle, MM. Raphaël Viau, Edouard Drumont, Millot et Devos, représentant la Société civile de la *Libre Parole*, en 50,000 francs de dommages-intérêts à raison d'articles diffamatoires parus dans la *Libre Parole*.

Après plaidoiries de Me Martini pour M. Henri de Rothschild et de Me Joseph Ménard, au nom des défendeurs, le tribunal a condamné chacun des trois prévenus en 2,000 francs d'amende, MM. Millot et Viau solidairement en 10,000 francs de dommages-intérêts, et MM. Millot et Drumont solidairement en 10,000 francs également. En outre le tribunal a ordonné une insertion du jugement dans la *Libre Parole* sous une astreinte de 100 francs par jour pendant un mois, et de plus l'insertion dudit jugement dans vingt journaux.

NÉCROLOGIE

Les obsèques de M. Saly Baer, décédé hier à Viroflay (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante-deux ans, auront lieu demain vendredi, 3 du courant, à onze heures précises, à Paris, au cimetière Montmartre.

On se réunira à la porte principale du cimetière.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part. On est prié de considérer le présent avis comme une invitation.

LIBRAIRIE

Dans la *Revue de Paris* commence le nouveau roman de Maurice Maindron, *Blancador l'Avantageux* ; un autre, *Saint-Cendre*, aussi amusant ; puis la *Puissance commerciale de l'Allemagne*, par Paul de Rousiers ; les si curieuses lettres de M. François : *De Canton à Yun-Nan-Sen* ; les *Mathématiques dans l'enseignement secondaire*, par Jules Tannery ; *Venise en danger*, par R. de Souza, etc.

AVIS ET COMMUNICATIONS

L'abus des fruits. — L'abus des fruits cause des cholérines graves. Pour les combattre, prenez une cuillerée à café d'alcool de menthe de **Ricqlès** dans un verre d'eau sucrée très chaude.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

TRAINS DE LUXE POUR LES COURSES A CAEN

Le dimanche 5 août, un train de luxe (wagons-restaurants-salons) partira de la gare Saint-Lazare à 8 h. 35 matin ; arrivée à Caen à midi 40, après avoir déjeuné en cours de route.

Après les courses, ce train de luxe repartira pour Trouville à 5 h. 55, à la disposition de MM. les sportsmen désireux d'y passer la soirée, et les en ramènera le **lundi 6** : départ de Trouville à midi 6 minutes et arrivée à Caen à 1 h. 42.

Retour à Paris après les courses ; départ de Caen à 5 h. 55, dîner en cours de route et rentrée à 10 h. 5 du soir à la gare Saint-Lazare.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

A l'occasion de la **Fête de l'Assomption**, les **Billets Aller et Retour** à prix réduits, délivrés par les grandes Compagnies pendant la période du samedi 11 août inclus au lundi 20 août inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 21 août.

En outre, les grandes Compagnies ont organisé de nombreux trains de plaisir de ou pour Paris.

Consulter les affiches spéciales.

PALMES ACADÉMIQUES

Officiers de l'instruction publique

MM. Alinat, secrétaire de l'inspection académique de Montpellier. Arnal, professeur à l'école Arago. Arnaud, professeur à l'école normale de Constantine. Aubrun, inspecteur de l'enseignement primaire à Boulogne-sur-Mer.

Baillot, inspecteur d'académie à Privas. Bedts, inspecteur de l'enseignement primaire à Béthune. Mlle Benay, directrice d'école à Paris. Berteloot, inspecteur d'académie à Agen. Mlle Biscarel, directrice d'école à Marseille. Blain, directeur de l'école primaire de Bourges. Mlle Blanc, directrice de l'école normale de Châlons-sur-Marne. Blutel, inspecteur de l'enseignement primaire à Pont-Audemer. Bonnaric, directeur de l'enseignement primaire du Nord. Bourgeois, secrétaire de l'inspection académique de l'Yonne. Boyer, directeur d'école primaire à Marseille. Bruneau, inspecteur d'académie à Guéret. Brunel, directeur d'école à Cette. Mlle Bufferne, directrice d'école à Troyes.

Cabane, inspecteur de l'enseignement primaire à Saint-Pons. Carpentier, directeur d'école à Fontenay-aux-Roses. Chaix, directeur d'école à Marseille. Chambay, instituteur au Breil. Mlle Champomier, directrice de l'école normale de Clermont. Mlle Chanu, institutrice à Bauyou. Chartier, directeur d'école au Lude. Chauvin, directeur d'école à Chalais. Comte, directeur de l'école normale de Moulins. Mlle Coppinger, professeur à l'école normale d'institutrices de la Seine. Mme Courcier, directrice d'école à Tlemcen. Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances. Curé, inspecteur de l'enseignement primaire à Montmédy.

Dardet, professeur à l'école normale de la Seine. Delassus, directeur d'école à Paris. Décieux, directeur de l'école principale d'indigènes à Tlemcen. Mme Defretières, directrice de cours à Montluçon. Délignon, inspecteur de l'enseignement primaire à la Tour-du-Pin. Mlle Dobigeon, directrice d'école à Lyon. Dodey, inspecteur de l'enseignement primaire à Bar-sur-Seine. Dodu, inspecteur d'académie à Carcassonne. Dolidon, inspecteur de l'enseignement primaire à Cognac. Douchez, économe de l'école normale d'instituteurs de la Seine. Dourlhès, directeur de l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès. Mlle Druesne, directrice d'école publique à Louvroil. Dugalleix, directeur d'école à Ribérac.

Eliat, directeur de l'école primaire supérieure de Roanne. Ernst, professeur à l'école Turgot. Faure, professeur à l'école primaire supérieure de Castres. Ferrière, inspecteur de l'enseignement primaire à Saumur. Fortrat, directeur de l'école normale de Lons-le-Saunier.

Mlle Garnier, directrice de l'école normale d'Arras. Mme Garonne, directrice de l'école normale de Melun. Mlle Gebelin, directrice de l'école normale de Bordeaux. Genod, directeur d'école à Cerdon. Mlle Givaudan, directrice de l'école primaire supérieure de Toulon. Grimaud, inspecteur de l'enseignement primaire à Embrun.

Hardillier, directeur à l'école normale de Blois. Heumez, directeur d'école à Calais. Hubin, directeur d'école à Moulins. Izenic, inspecteur d'académie à Angoulême. Jeanperrin, inspecteur d'académie à Aurillac. Joly, directeur de l'école normale de Toulouse. Joué, directeur de l'école primaire supérieure de Perpignan. Mlle Kieffer, directrice de l'école normale de Douai.

Laborderie, directeur d'école à Cadillac. Langlois, directeur à l'école normale d'instituteurs de la Seine. Laporte, inspecteur de l'enseignement primaire à Tarbes. Laureau, inspecteur de l'enseignement primaire à Yvetot. Lécorché, professeur à l'école normale de Troyes. Le Hénaff, directeur d'école à Paimpol. Leseille, directeur d'école à Lillebonne. Lesne, directeur d'école à Solesmes. Levrault, directeur à l'école normale de Limoges. Lods, secrétaire de l'inspection académique de la Haute-Saône.

Mailhes, directeur d'école publique à Alger. Malherbe, inspecteur de l'enseignement primaire à Mont-de-Marsan. Malloizel, professeur au collège Chaptal. Marchand, instituteur public à Signy-le-Petit. Mlle Marie, directrice d'école à Saint-Lô. Mme Mareignac, inspectrice des écoles maternelles du département de la Seine. Mlle Marsala, professeur à l'école normale de Chambéry. Mathieu, directeur de l'école normale de Bourges. Maurellet, inspecteur d'académie à Cahors. Mlle Merten, directrice de l'école primaire supérieure d'Amiens. Mme Mestayer, directrice d'école publique à Paris. Métral, professeur à l'école Colbert. Mexandeau, directeur d'école primaire supérieure à Lyon. Minaux, directeur d'école à Caudry. Mommeja, instituteur à Nègrepelisse. Montasson, directeur d'école à Angoulême. Morel, inspecteur de l'enseignement primaire à Dreux.

Nicot, directeur d'école à Nantes. Ozout, secrétaire de l'inspection académique de Rouen. Pavette, inspecteur de l'enseignement primaire à Senlis. Payot, inspecteur d'académie à Châlons-sur-Marne. Petit, directeur de l'école primaire supérieure de Nancy. Poitrinal, inspecteur de l'enseignement primaire à Grenoble. Mme Pontramier, directrice d'école à Paris.

Mlle Ragonod, directrice de l'école primaire supérieure de Foix. Reboul, inspecteur de l'enseignement primaire à Montbrison. Mlle Robert, maîtresse à l'école de Fontenay-aux-Roses. Roger, secrétaire de l'inspection académique du Pas-de-Calais. Rolland, directeur d'école publique à Brest. Sablé, instituteur à Saint-Genis-de-Saintonge. Sauvageot, directeur de l'école normale de Limoges. Sergent, professeur à l'école normale d'Arras. Soursac, directeur d'école à Uzerche.

Texier, économe à l'école normale de Savenay. Thuillier, inspecteur de l'enseignement primaire à Saint-Amand. Urruty, inspecteur de l'enseignement primaire à Marmande. Valton, professeur à l'école Germain-Pilon. Vidal, inspecteur de l'enseignement primaire à Villeneuve-sur-Lot.

THÉATRES

Ce soir :

Au théâtre du Gymnase, à huit heures trois quarts, première représentation, à ce théâtre, du *Cheminéau*, comédie en cinq actes, en vers, de M. Jean Richepin.

MM. Decori, le cheminéau ; Renot, François ; Maxence, Toinet ; Nargeot, maître Pierre ; Gouget, Thomas ; Verse, Martin ; Mmes Juliette Blum, Toinette ; Brocat, Catherine ; Maud Amy, Aline.

— La 500e représentation de *Madame Sans-Gêne*, au Vaudeville, a été fêtée mardi soir par un souper qui réunissait à minuit, chez Paillard, aux Champs-Elysées, les auteurs, les artistes et un petit nombre d'intimes.

Mme Réjane présidait, ayant à sa droite M. Victorien Sardou et à sa gauche M. Emile Moreau. Au dessert, M. Porel a prononcé un spirituel discours et M. Lérand a fait applaudir des vers de sa composition.

— Mme Sarah Bernhardt donnera dimanche prochain l'*Aiglon* en matinée. Le soir, la 148e représentation sera offerte aux étudiants français et étrangers.

— Le chah de Perse assistait, hier soir, avec sa suite à la représentation de la *Poudre de Perlimpinpin* au Châtelet.

— Little-Tich va faire sa rentrée à l'Olympia, où triomphe déjà Fregoli.

— Après les Suédois, les Danois et les Finlandais, nous allons entendre les Norvégiens au Trocadéro, où ils vont donner trois grands concerts avec chœur et orchestre (220 exécutants) les 4, 6 et 7 août, sous la direction de M. Groindhal. Ils exécuteront des œuvres de Grieg, Svindsen, Selmer, Holter, Sinding, Groindhal, etc.

— Le deuxième concert finlandais aura lieu demain vendredi, à deux heures et demie, dans la grande salle du Trocadéro, avec le concours de l'orchestre finlandais, composé de 70 membres, et de deux cantatrices finlandaises remarquables, Mmes Ekman et Pakarinen-Jærnefelt.

— On annonce de Cordoue la mort d'un des plus célèbres protagonistes de la tauromachie en Espagne, Lagartijo. Il appartenait à cette pléiade si populaire de « toreros », au premier rang desquels il brilla avec Frascuelo, Angel Pastor, Guerrito, et qui, pendant plus d'une génération, fit avec ses estocades et ses boutades la joie des « aficionados » des arènes de taureaux en Espagne.

SPECTACLES DU JEUDI 2 AOUT

Opéra. Relâche. — Vendredi, 8 h., le Prophète.
Français (th. de l'Odéon). 8 h. 1/2. — Froufrou
Opéra-Com. 8 h. »/». — Manon.
Vaudeville. 8 h. 3/4. — Mme Sans-Gêne.
Gymnase. 8 h. 3/4. — Le Cheminéau.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — L'Aiglon.
Variétés. — Relâche.
Châtelet. 8 h. 1/2. — La Poudre de Perlinpinpin
Gaîté. 8 h. 1/2. — Rip.
Porte-St-Martin. — Relâche.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Deux Orages. — Miss Helyett.
Pal.-Royal.